RAPPORT D'ACTIVITÉ

1988

Le contenu de cette publication a été réalisé par le Service de la recherche et du développement en collaboration avec les Directions de la Sûreté du Québec.

Cette édition a été produite par la Division de l'impression et de la reproduction de la Sûreté du Québec

Dépôt légal--2e trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-17368-6
ISSN 0-831-6473

© Gouvernement du Québec

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activité de la Sûreté du Québec pour l'année 1988.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le Ministre de la Sécurité publique

Gil Rémillard
Québec, mai 1989

Monsieur Gil Rémillard
Ministre de la Sécurité publique
1200 route de l'Église
Sainte-Foy, (Québec)
G1V 4T4

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport d'activité de la Sûreté du Québec pour l'année 1988.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur général

Robert Lavigne
Montréal, mai 1989

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du Directeur général 1

Mandat et organisation

.Mandat de la Sûreté du Québec 3
.Structure organisationnelle 5
.Répartition géographique des districts et des effectifs 6
.Organigrammes 8

Direction des ressources humaines 17

Direction des ressources financières et matérielles 21

Direction de la surveillance du territoire 25

Direction des enquêtes criminelles et des supports techniques 35

Direction de la planification et de la technologie 43

Actions humanitaires de la Sûreté 47

Liste des tableaux et figures

Tableaux

Répartition des effectifs par district au 31 décembre 1988 **7**
Répartition des effectifs réguliers au 31 décembre 1988 **18**
Mouvement du personnel policier et fonctionnaire (1988) **19**
Répartition et évolution des dépenses (1984-1988) **21**
Répartition des interventions dans le domaine de la sécurité routière par district (1988) **27**
Répartition des accidents par district (1988) **30**
Répartition des infractions à certaines lois fédérales et provinciales par district (1988) **38**
Évolution de la criminalité (1984-1988) **38**
Répartition de la criminalité par district (1988) **40**
Valeur totale des levées de fonds par district (1988) **47**

Figures

Répartition géographique des districts **6**
Organigrammes de la Sûreté du Québec et des districts **8**
Évolution des effectifs civils et policiers (1984-1988) **18**
Ancienneté des policiers par grade (1988) **19**
Évolution des dépenses (1988) **22**
Répartition des dépenses (1988) **22**
Évolution des interventions dans le domaine routier (1984-1988) **28**
Répartition des interventions dans le domaine routier (1988) **28**
Évolution du ratio actions préventives/accidents (1984-1988) **29**
Évolution des accidents (1984-1988) **29**
Répartition des accidents (1988) **30**
Évolution de la criminalité (1984-1988) **37**
Répartition de la criminalité (1988) **39**
Évolution du taux de solution des infractions au Code criminel (1988) **41**

Robert Lavigne

PRÉSENTATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 1988 aura marqué l'histoire de la Sûreté du Québec. Ce fut l'année du départ de M. Jacques Beaudoin, qui, après 14 années à la direction générale de la Sûreté, quitta pour devenir sous-ministre en titre responsable du Ministère de la Sécurité publique. L'époque de Monsieur Beaudoin s'est distinguée par de nombreuses réalisations et innovations. L'héritage le plus précieux est sans doute composé des valeurs qu'il a inculquées aux membres tout au long de ces années: SERVICE, INTÉGRITÉ, JUSTICE.

La Sûreté du Québec est devenue véritablement une institution compétente et flexible. Les principaux défis que comporte l'avenir résident dans le maintien et l'amélioration du service exceptionnel que la Sûreté offre au public. Un service aux interventions diversifiées, adaptées et innovatrices. La relève de ces défis repose avant tout sur le support des hommes et des femmes qui composent la Sûreté du Québec, et qui occupent tous et toutes des fonctions essentielles au sein de cette organisation.

Production

Au cours de la dernière année[1] , les membres de la Sûreté du Québec ont constaté et enquêté 78 352 infractions criminelles, dont 65 789 se sont avérées fondées. Les 9 226 assistances aux corps policiers municipaux constituent 11,8% de l'ensemble de ces infractions communiquées à la Sûreté. Ce qui représente, comparativement à l'année dernière, de légères augmentations en matière d'infractions communiquées et d'assistances aux corps policiers municipaux, dont une hausse de 1 661 infractions fondées, soit 2,6% de plus.

Le taux de solution pour l'ensemble des infractions criminelles déclarées réelles à la Sûreté est de 49,5%. Il s'agit toujours d'un taux de solution enviable bien qu'il soit en baisse de 4,8 points de pourcentage par rapport à 1987.

La lutte à la drogue et la sécurité routière étaient les champs d'actions prioritaires de la dernière année.

Les membres ont effectué 924 307 interventions dans le domaine de la sécurité routière. De ce nombre, 58% avaient trait à un constat d'infraction au Code de la sécurité routière; 40% à la transmission d'avis de 48 heures, et 2% au constat d'infractions criminelles en relation avec la circulation.

Face au fléau de la drogue, les efforts se sont concentrés sur les réseaux de distribution, petits ou grands, ainsi que sur la réduction de la demande par l'instauration d'un programme en milieu scolaire.

Les membres de la Sûreté ont saisi pour une valeur totale atteignant près de 80 millions de dollars. Il s'agit d'un nouveau sommet qui excède de 22% la valeur des saisies de l'année précédente.

Les élèves, parents et enseignants de 163 institutions d'enseignement secondaire ont collaboré au programme de la Sûreté visant à assainir le milieu scolaire en y extirpant la drogue, par l'identification et la poursuite des trafiquants y opérant. Devant l'appréciation des directions des écoles déjà engagées et des parents concernés, ce projet sera appliqué avec encore plus d'emphase en 1989.

En matière de sécurité routière, malgré tous les efforts des organismes publics et communautaires, conjugués aux interventions préventives et d'application de la loi des membres de la Sûreté, le bilan des accidents accuse une tendance à la hausse. Face aux pertes de vie humaine sur le réseau routier, il faudra continuer, avec les différents partenaires et avec la collaboration de la population, les actions entreprises.

1 À moins d'avis contraire, les données de ce rapport sont pour l'année civile 1988.

Encore cette année, les membres de la Sûreté du Québec se sont admirablement bien acquittés de leurs responsabilités humanitaires. Outre les divers biens et services offerts aux démunis des collectivités qu'ils desservent, plus de 340 000 $, dont plus de 234 000 $ spécifiquement consacrés à la Fondation de la Sûreté du Québec, ont été recueillis au cours de l'année 1988.

Organisation

La structure organisationnelle, instaurée au cours des années antérieures, a connu sa première année complète de fonctionnement.

Le service, l'accroissement de la productivité, le développement des ressources humaines , et la réalisation d'un régime d'imputabilité constituent les priorités de l'organisation.

Ressources humaines

L'embauche de 307 personnes additionnelles à titre de policiers a corrigé la tendance à la baisse qui caractérisait les effectifs de la Sûreté depuis 1981.

L'année 1988 a permis l'essai et le suivi de l'application de la nouvelle directive portant sur la dotation, le placement et la promotion des agents et des sous-officiers.

Pour améliorer la qualité de vie au travail, un programme d'aide au personnel fut mis en vigueur et la publication de la Bonne HRumeur, un bulletin d'information interne, fut réactivée.

Ressources financières et matérielles

Les dépenses sont passées de 374 M $ à 434 M $ en 1988, en hausse de 16%. Cet accroissement marqué est essentiellement du à la révision à la hausse de la contribution de l'employeur au régime de retraite des policiers (9%) et à la majoration du traitement des employés civils et policiers (4,4%).

Continuité dans les efforts

En continuité avec 1988, les efforts porteront sur la consolidation et la progression des différents plans d'actions. La sécurité routière et le contrôle du transport routier ainsi que la lutte aux trafiquants de drogues et de stupéfiants demeurent des cibles prioritaires dans l'accomplissement de la mission de la Sûreté.

MANDAT ET ORGANISATION

Mandat de la Sûreté du Québec

"La Sûreté du Québec est, sous l'autorité du Ministre de la Sécurité publique, chargée de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique dans tout le territoire du Québec, prévenir le crime ainsi que les infractions aux lois du Québec et d'en rechercher les auteurs" (Art.39, L.P. ch.13).

Ainsi, dans le cadre de son mandat légal, en plus du Code criminel, la Sûreté applique le Code de la sécurité routière, les lois et règlements sur le transport routier, et les lois, telles, la Loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques, la Loi sur la Société des alcools, la Loi sur les permis d'alcool, la Loi sur les stupéfiants, et la Loi sur les aliments et drogues.

Spécifiquement en matière de renseignements, l'article 39.1 de la Loi de Police stipule:

"La Sûreté maintient un service central de renseignements ayant pour but de faciliter la détection du crime et le dépistage des auteurs et met ce service à la disposition des autres corps de police."

Par ses services spécialisés, elle est aussi appelée à porter assistance aux corps policiers municipaux en cas de besoin.

Enfin, en raison de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, la Sûreté s'est vue confier le mandat d'assurer la continuité de l'organisation des services de protection policière chez les Cris de la Baie James et les Inuit du Nord québécois.

Structure organisationnelle

État-major général

La Sûreté du Québec est dirigée par le Directeur général. Celui-ci commande et administre la Sûreté. Il est secondé dans l'exercice de ses fonctions par trois directeurs généraux adjoints, un contrôleur général des ressources humaines, et un contrôleur des ressources financières et matérielles. De plus, pour l'assister dans sa tâche, il est entouré des services ci-après décrits.

Service juridique

Le Service juridique fournit aux unités administratives qui composent la Sûreté des conseils spécialisés en vue d'assurer la protection de leurs droits et leur procure l'assistance juridique nécessaire à la poursuite de leurs activités administratives et opérationnelles. Il assure aussi la représentation des intérêts de la Sûreté devant les organismes judiciaires et administratifs.

Service de la vérification et du contrôle de gestion

Ce service procède à la vérification des activités administratives et opérationnelles des unités en vue de fournir aux gestionnaires une évaluation indépendante sur l'économie, l'efficacité et l'efficience des politiques, pratiques et contrôles internes de gestion en vigueur, y compris l'application de la politique de vérification du Centre de renseignements policiers du Québec (C.R.P.Q.).

Service des affaires publiques

Le Service des affaires publiques est chargé de faire connaître à la population les activités et programmes de la Sûreté, de diffuser des informations concernant l'apport socio-économique de la Sûreté à l'ensemble du Québec et, à cet effet, de maintenir des bonnes relations avec les médias d'information.

Le Service est également chargé de rédiger la revue de la Sûreté du Québec et de produire des documents audio-visuels sur les activités de la Sûreté. Au cours de 1988, la *Revue Sûreté*, dont l'objectif est de sensibiliser le personnel de la Sûreté aux grands problèmes de l'heure et à parfaire leurs connaissances dans l'exercice quotidien de leur fonction, fut publiée à neuf reprises et distribuée à plus de 8 000 abonnés.

La Sûreté est composée de cinq grandes Directions, aux missions mandatoires ou de support. Pour accomplir son mandat à la grandeur du territoire québécois, la Sûreté compte 107 postes, répartis dans neuf districts.

Répartition géographique des districts

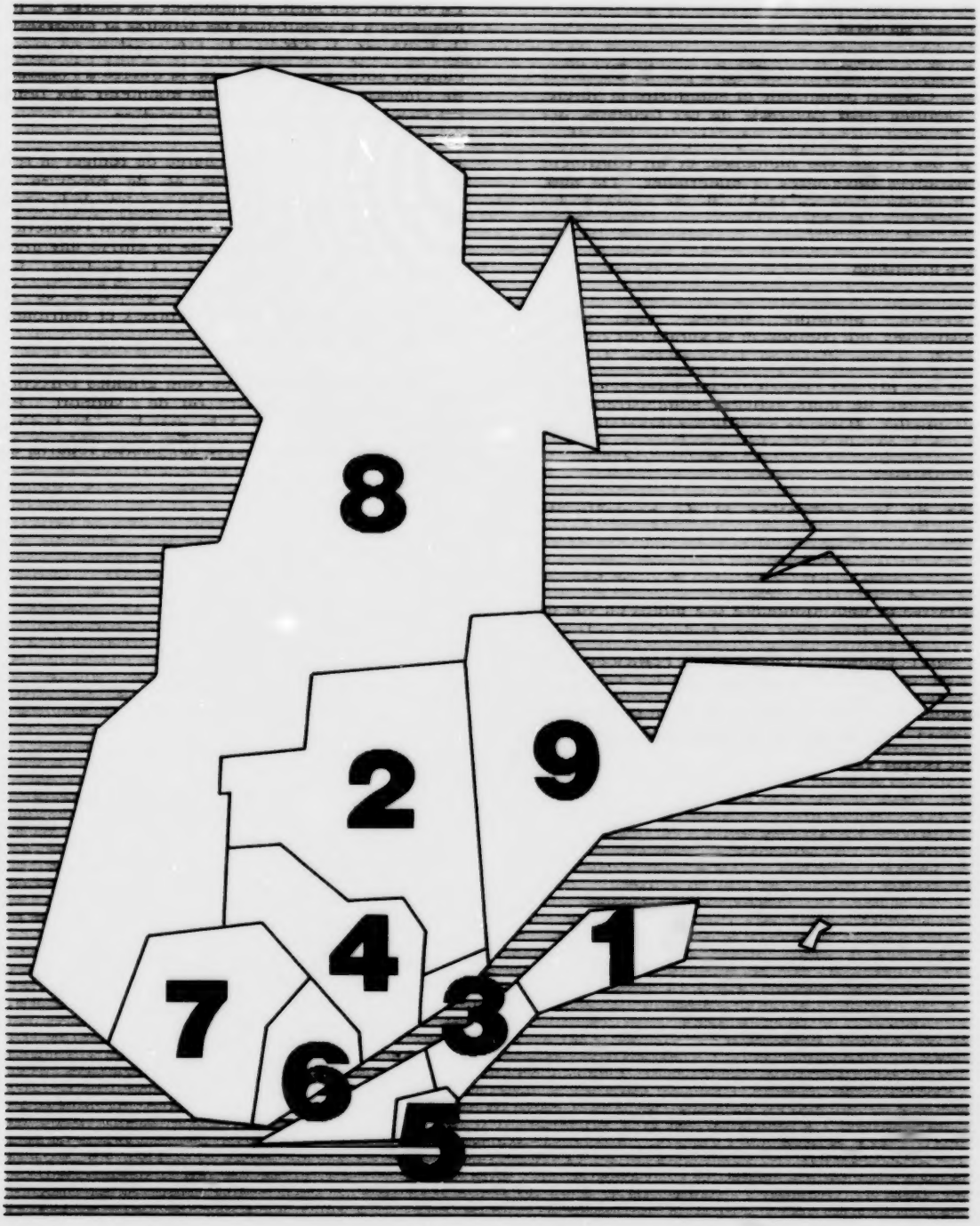

Répartition des effectifs par district

DISTRICTS	POLICIERS	CIVILS	TOTAL
1. Bas-St-Laurent-Gaspésie	262	45	307
2. Saguenay-Lac St-Jean	175	38	213
3. Québec	875	151	1 026
4. Trois-Rivières	295	48	343
5. Estrie	259	38	297
6. Montréal	1 243	239	1 482
7. Outaouais	252	47	299
8. Abitibi-Témiscamingue et Nouveau-Québec	209	38	247
9. Côte-Nord	139	30	169
Grand quartier général	616	328	944

Organigramme de la Sûreté du Québec

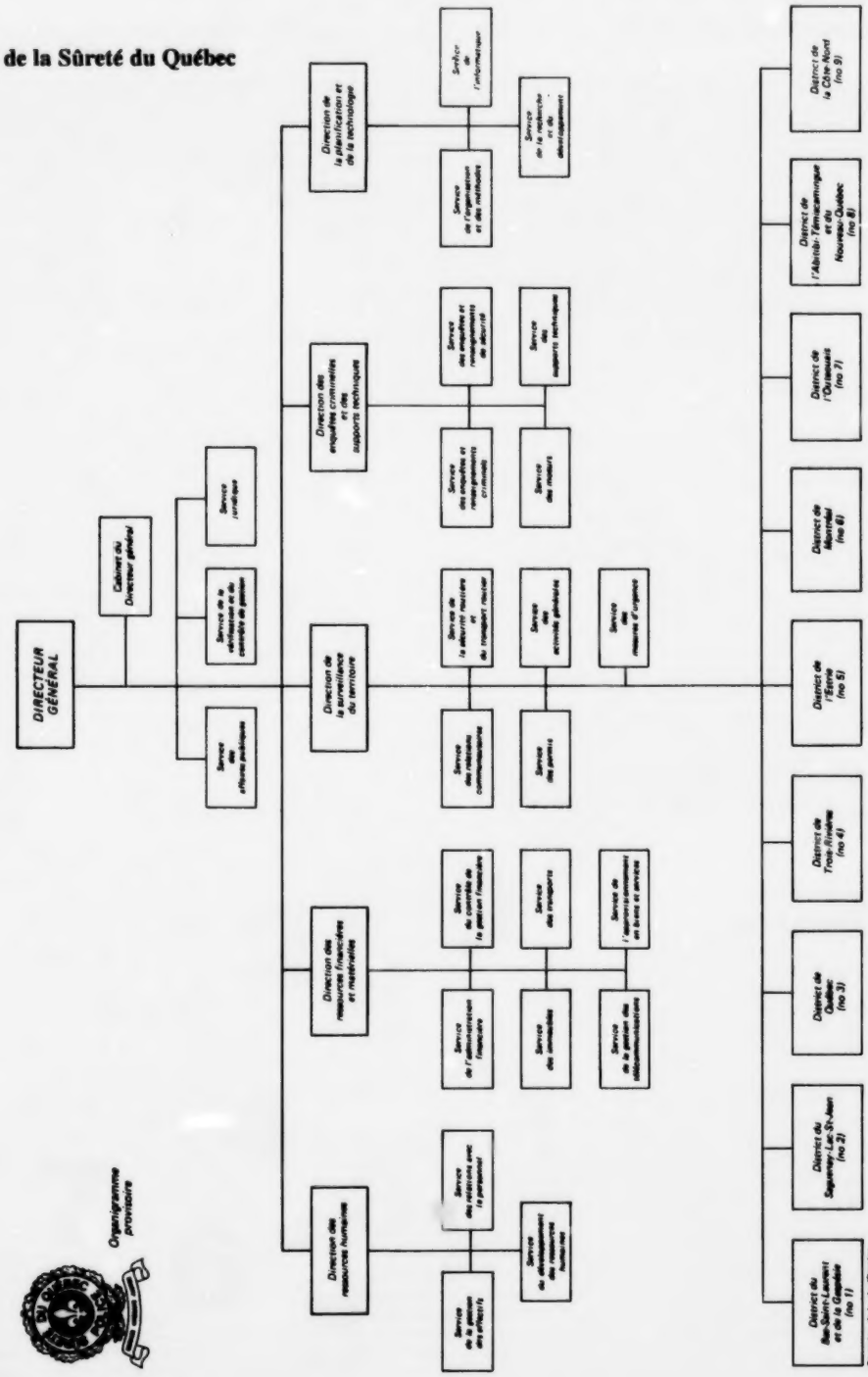

Organigramme du district du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie

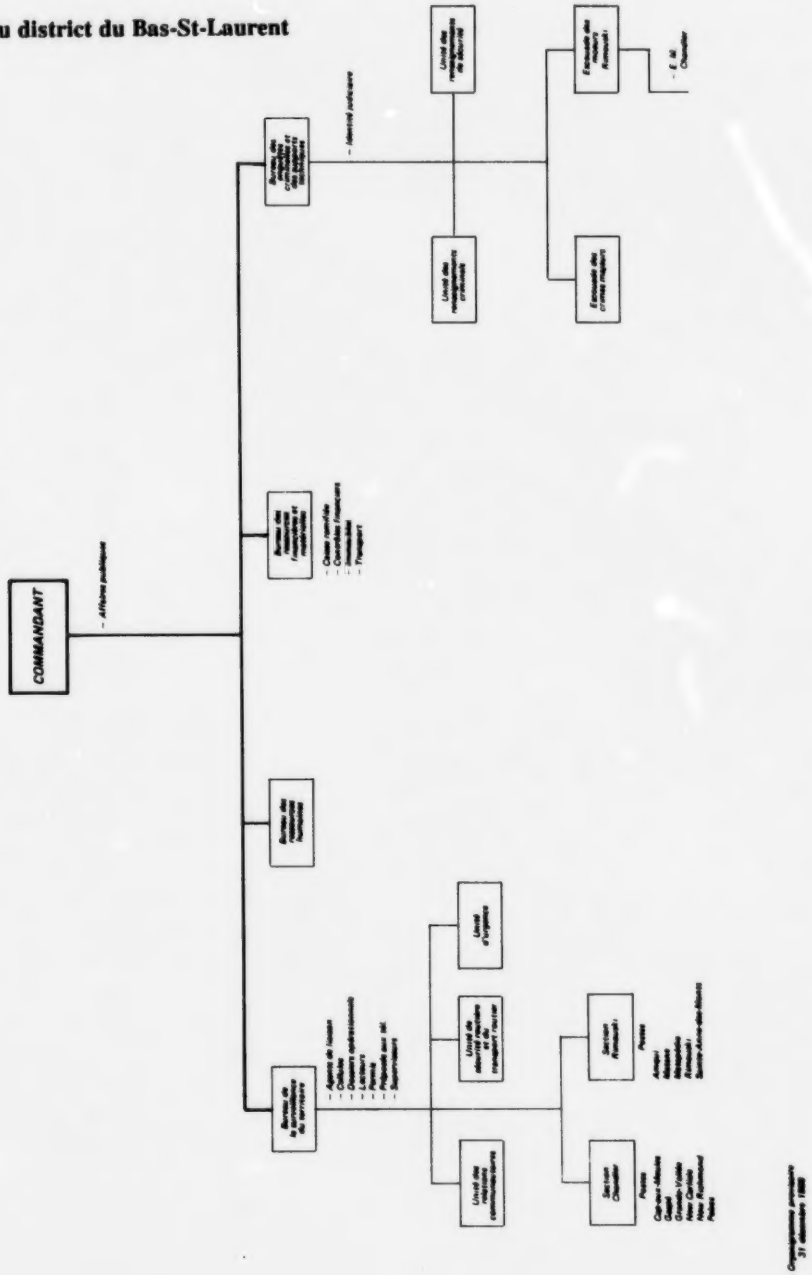

Organigramme du district du Saguenay-Lac-St-Jean

Organigramme du district de Québec

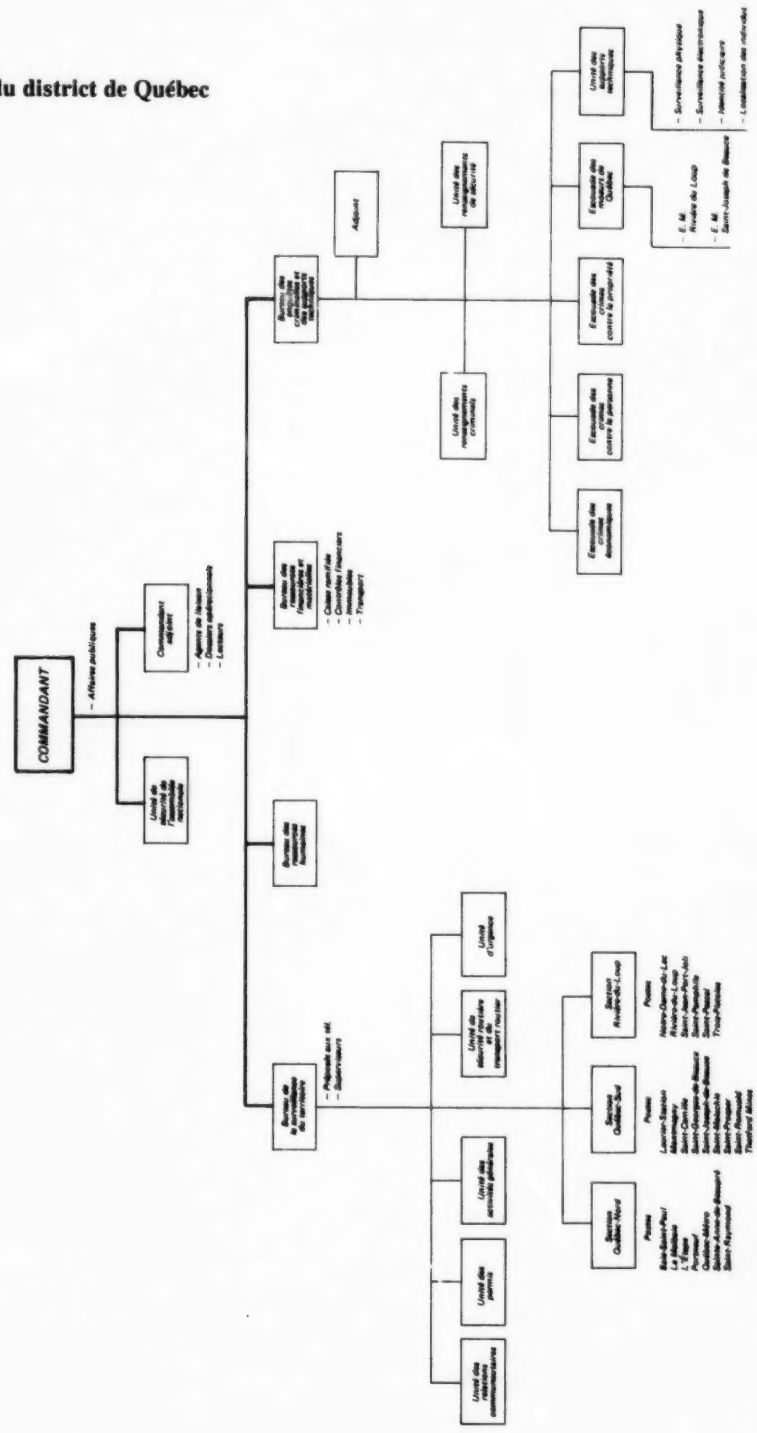

Organigrammes des districts de Trois-Rivières, de l'Estrie et de l'Outaouais

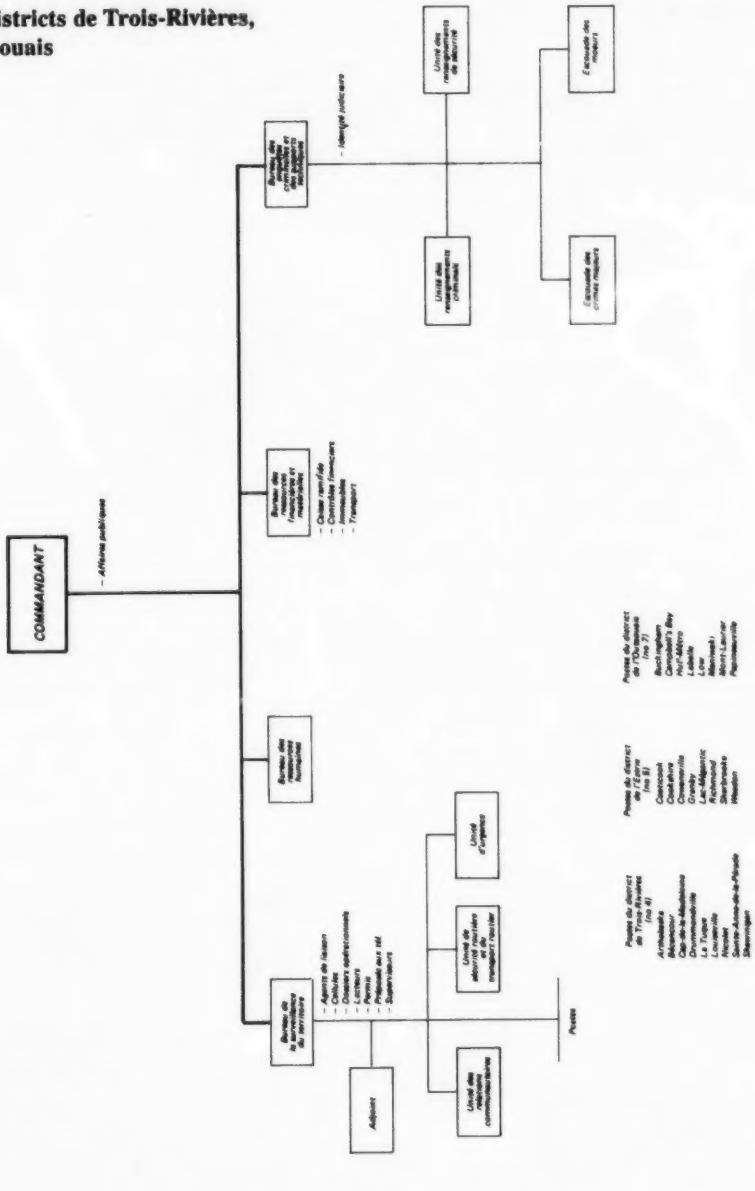

Organigramme du district de Montréal

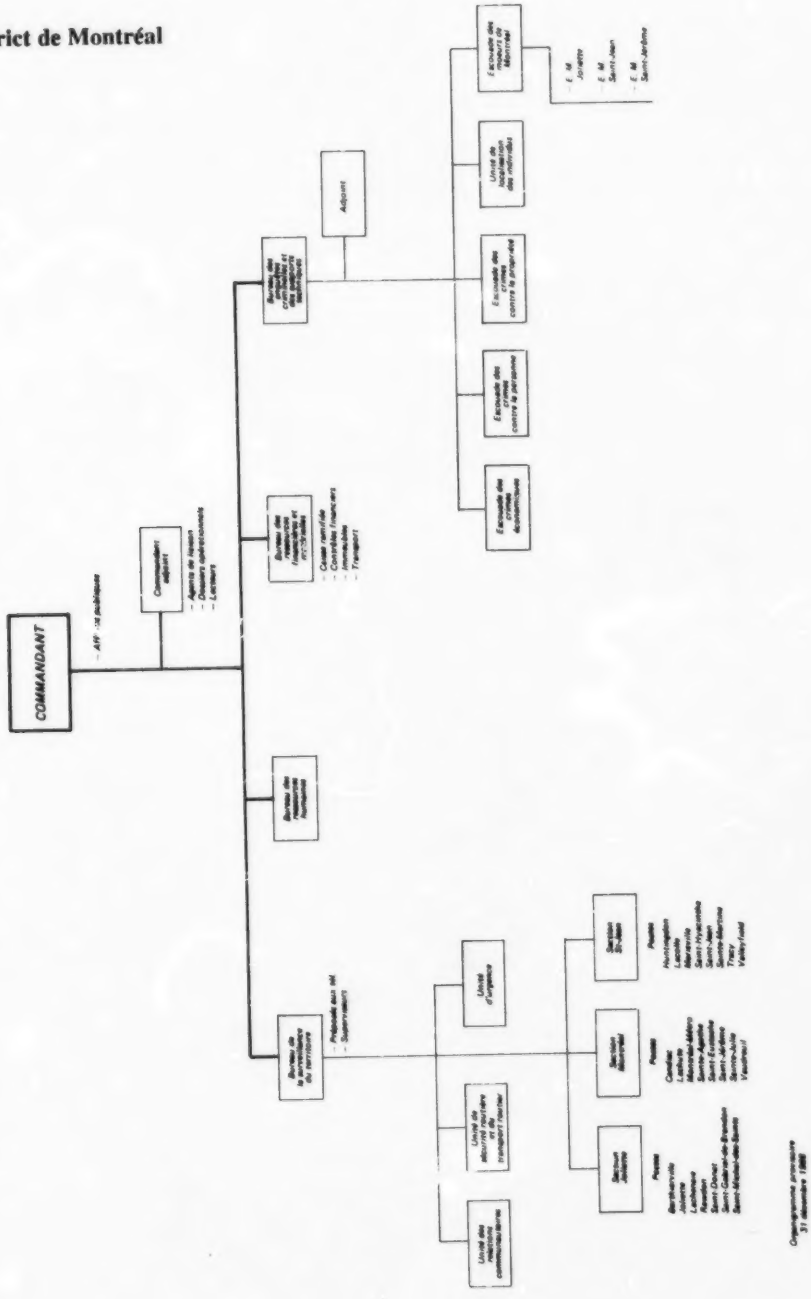

Organigramme du district de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nouveau-Québec

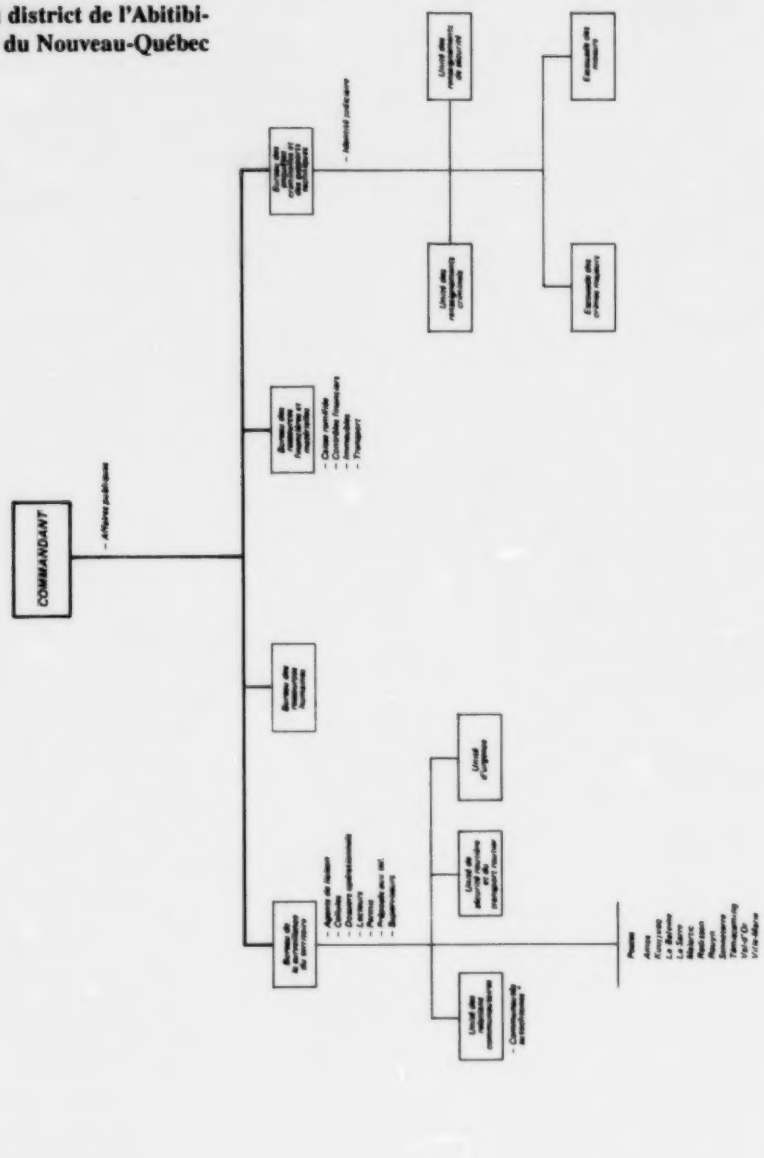

Organigramme du district de la Côte-Nord

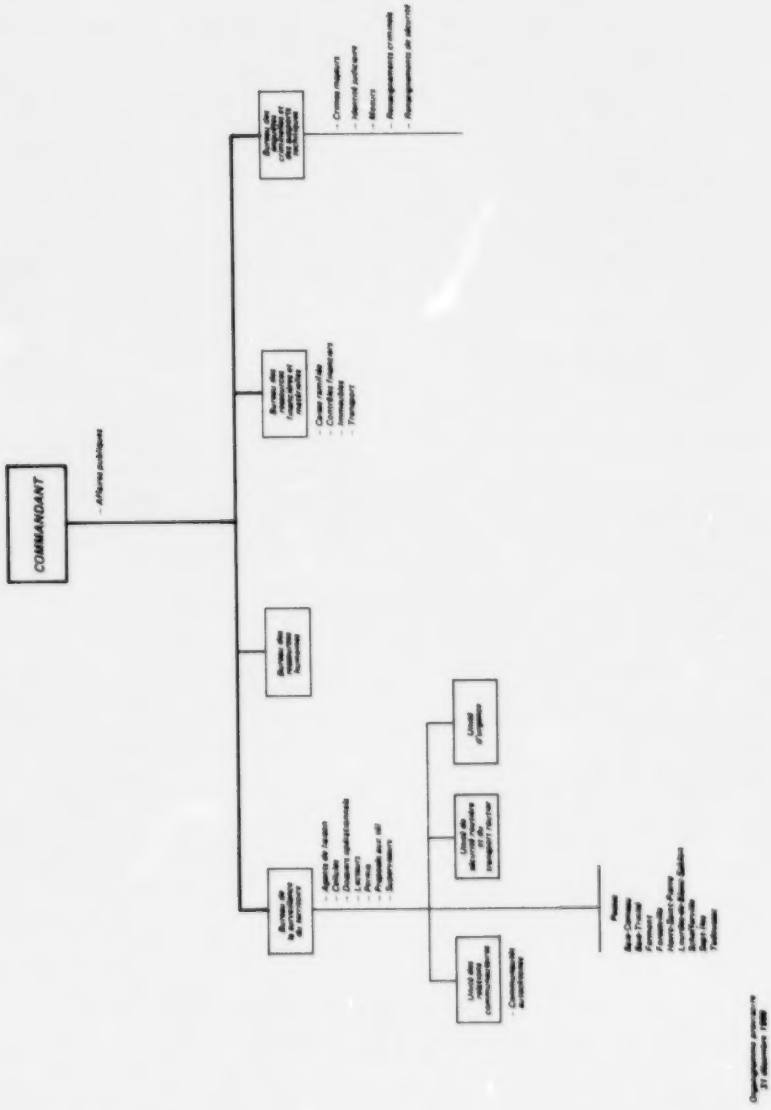
COMMANDANT
Affaires publiques
Crimes majeurs
Intérêt policier
Stupéfiants
Renseignements criminels
Renseignements de sécurité
Crimes majeurs
Crimes majeurs
Intérêt policier
Stupéfiants
Renseignements criminels
Renseignements de sécurité
Crimes majeurs
Crimes majeurs
Crimes majeurs

Paul Curzi

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Mandat

À titre de direction conseil et de soutien, cette direction est responsable de la conception, de l'élaboration et de la mise en application de l'ensemble des politiques, pratiques, mesures administratives et contrôles relatifs à la gestion des ressources humaines.

À cette fin, elle fournit l'assistance requise au bon fonctionnement de la Sûreté en développant et en maintenant des services spécialisés en matière de dotation, de gestion et de contrôle des effectifs, de relations de travail et de discipline, de formation et de perfectionnement, de rémunération et d'avantages sociaux, de santé et sécurité au travail, d'aide au personnel, et enfin, de communications internes.

Service du développement des ressources humaines

Le Service du développement des ressources humaines doit assurer la formation, le perfectionnement et le développement des ressources humaines. Il conçoit, en collaboration avec les gestionnaires, des programmes de formation qui répondent aux besoins de l'organisation.

La volonté de la Sûreté d'offrir un service exceptionnel adapté à l'évolution sociale se concrétise par les efforts déployés pour assurer la qualité et la mise à jour des connaissances de son personnel, en fonction des modifications aux lois, des nouvelles techniques de gestion ou de l'utilisation d'innovations technologiques.

Au cours de l'année 1988, ce service a dispensé et coordonné 19 008 jours-personnes de formation dont 17 012 aux membres policiers et 1 996 au personnel civil de la Sûreté. Il importe de souligner tout particulièrement les activités de formation dans les matières suivantes:

- Stage en communication orale pour les officiers et cadres;
- Lois modifiant le code de la sécurité routière;
- Loi C-15 en matière d'agressions sexuelles;
- Système d'information policière;
- Principes et techniques de contrôle physique.

Service de la gestion des effectifs

Le Service de la gestion des effectifs assume la responsabilité des activités reliées à la détermination, à la répartition et au contrôle des effectifs, à l'analyse, à la description et à la détermination du niveau des emplois, à la dotation des emplois et aux mouvements de personnel, à l'évaluation du rendement au travail ainsi qu'à la sélection, au recrutement et à l'embauche du personnel.

L'embauche de 307 personnes additionnelles à titre de policiers a permis de dépasser l'objectif établi pour 1988, en atteignant le nombre de 4 325 policiers. Cet ajout corrige la tendance à la baisse et la stagnation des effectifs constatées depuis 1981. De ces personnes embauchées, 59% étaient des cégépiens, l'autre proportion, des conventionnels. La représentativité féminine y était de 8%.

Répartition des effectifs réguliers
31 décembre 1988

POLICIERS	
Agent	3 537
Caporal	375
Sergent	294
Lieutenant	51
Capitaine	36
Inspecteur	18
Insp.-chef	10
D.G.A.	3
D.G.	1
Total	4 325
CIVILS	
Personnel de bureau	780
Agent de la paix	65
Professionnel	57
Technicien	51
Ouvrier	28
Agt de maîtrise	12
Cadre supérieur	9
Total	1 002

En date du 18 octobre 1988, une décision du Conseil du trésor a permis une hausse des effectifs autorisés de 98 policiers, dont 84 consacrés à l'intensification de la lutte en matière de drogues et stupéfiants et 14, assignés à la sécurité de l'Assemblée nationale. À cet ajout, 38 autres policiers, pour un total de 136, ont aussi été prévus afin de prendre en charge les ponts Jacques Cartier et Champlain ainsi qu'un tronçon de l'autoroute Bonaventure.

Evolution des effectifs
(civils et policiers)

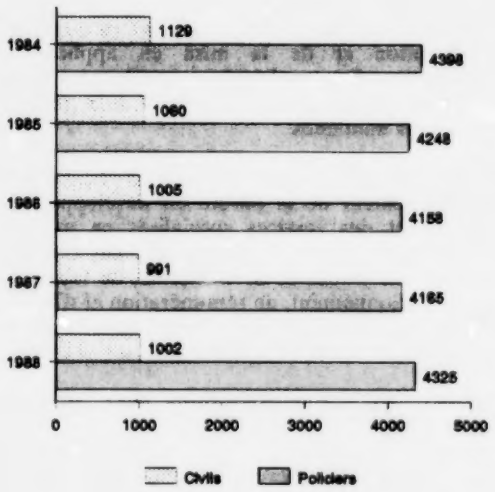

Au sein des effectifs civils, plus de 300 personnes, pour un équivalent de 115 personnes-année, ont été embauchées à titre d'occasionnelles. Trente-sept nouveaux fonctionnaires ont joint les rangs de la Sûreté.

Pour permettre le redressement du ratio des effectifs civils par rapport aux effectifs policiers, le Conseil du trésor a aussi autorisé l'ajout de 102 personnes, dont 20 consacrées à la lutte aux stupéfiants et 82 autres réparties sur une période de 3 ans, dont 27 pour l'année budgétaire 1989-1990. De plus, pour l'éventuelle prise en charge des ponts de la Rive-Sud, l'ouverture d'un nouveau poste dans cette région requerra aussi l'ajout de 9 civils.

Mouvement du personnel fonctionnaire - 1988	
Affectation	74
Mutations	
- arrivée	37
- départ	33
Entrée en fonction	36
Démission, décès, retraite	28
Reclassement	13
Promotion	17
Avancement de classe	2
Réorientation professionnelle	1

Mouvement du personnel policier - 1988	
Placement	
- changement d'affectation	238
- mutation	276
- transfert	476
- recrue	303
Promotion	
- inspecteur-chef	3
- inspecteur	3
- capitaine	7
- lieutenant	19
- sergent	37
- caporal	128

L'année 1988 permit l'essai et le suivi de l'application de la nouvelle directive portant sur la dotation, le placement et la promotion des agents et sous-officiers.

Ancienneté des policiers
par grade

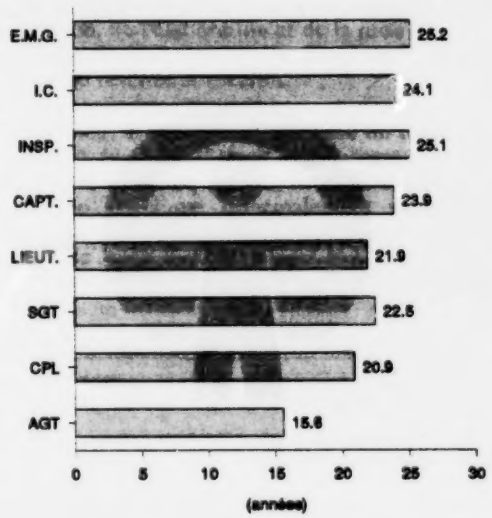

À noter qu'en 1988, 110 policiers ont quitté pour la retraite.

Service des relations avec le personnel

Le Service des relations avec le personnel est responsable des activités reliées à la négociation du contrat de travail avec l'Association des policiers provinciaux du Québec, à l'administration des différents contrats de travail, à la discipline, aux conditions de travail et de rémunération, au service médical et à l'aide au personnel, à la santé et à la sécurité au travail, ainsi qu'aux avantages sociaux.

Le programme d'aide au personnel fut mis en vigueur suite à l'acceptation et à la signature du protocole par les différents syndicats, ainsi qu'au choix d'un coordonnateur provincial et de deux intervenants, localisés à Montréal et à Québec.

En matière de santé et sécurité au travail, tous les plans de prévention, pour chacun des établissements de la Sûreté et chacune des fonctions exercées par son personnel ont été présentés à la C.S.S.T.

En vue d'augmenter l'intérêt de l'ensemble du personnel à l'égard de l'organisation par des communications internes plus régulières, la publication du bulletin "La Bonne HRumeur" fut réactivée.

Pierre-Paul Armand

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

Mandat

Cette direction est responsable de la réalisation des activités reliées au budget des dépenses, au contrôle et à la comptabilisation des revenus et recettes; de la conception, de l'élaboration et de la mise en place de politiques financières, de l'analyse financière ainsi que du soutien aux unités du Grand quartier général (G.Q.G.) et des districts via les bureaux administratifs.

De plus, cette direction a la responsabilité de la gestion de l'approvisionnement en biens et services, des immeubles, du parc de véhicules, des télécommunications, des services d'impression et de reproduction ainsi que du contrôle de la gestion financière.

Service de l'administration financière

Ce service a la responsabilité de la réalisation de toutes les activités reliées au cycle budgétaire, de la conception, de l'élaboration et de la mise en place de politiques financières, du contrôle et de la comptabilisation de revenus et recettes.

Cette année, la variation à la hausse du total des dépenses fut de 16%. Il s'agit de la progression la plus importante des cinq dernières années. Cette augmentation s'explique principalement par l'accroissement de la contribution de l'employeur pour 9% au régime de retraite des policiers et par la hausse du traitement des employés civils et policiers pour 4,4%.

Répartition et évolution des dépenses de 1984 à 1988

	1984	1985	1986	1987	1988
TOTAL (000 $)	304 718,7	327 507,4	329 333,9	374 812,1	434 938,9
Traitements	208 206,2	206 842,8	204 268,8	219 871,7	236 576,0
Régime de retraite des policiers	56 326,4	63 786,3	70 596,2	91 262,3	124 842,5
Service des transports et des communications	7 248,1	8 606,0	6 856,1	7 618,5	11 641,1
Service professionnels, administratifs et autres	2 102,5	3 545,5	1 977,8	2 238,4	2 886,2
Entretien et réparation	2 584,1	3 006,6	3 248,1	4 004,0	5 416,3
Loyers*	8 914,8	21 985,3	23 693,4	29 175,2	29 924,2
Fournitures et approvisionnements	10 776,6	11 154,0	10 460,7	10 709,5	11 606,7
Matériel et équipement	6 401,1	7 673,5	6 123,8	7 668,0	9 866,9
Autres dépenses	2 158,9	2 207,4	2 109,0	2 264,6	2 178,8

* Depuis 1985, les loyers sont imputés au budget de la Sûreté du Québec

Comme pour les années antérieures, les dépenses associées aux traitements constituent la part la plus importante, suivie des dépenses relatives aux loyers, et des dépenses reliées aux fournitures et approvisionnements, au matériel et à l'équipement.

Evolution des dépenses
de 1984 à 1988

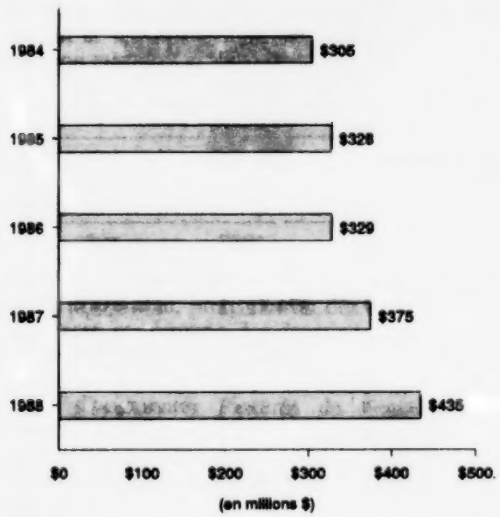

Répartition des dépenses
en 1988

* Incluant le régime de retraite

Service du contrôle de la gestion financière

Ce service est responsable de la révision des politiques financières et du contrôle interne en vue d'assurer une gestion saine et efficace des ressources financières.

Service de l'approvisionnement en biens et services

Ce service assure le maintien des stocks, la fourniture des biens et services à toutes les unités, ainsi que l'impression et la reproduction des documents de la Sûreté.

Service des immeubles

Ce service définit les besoins d'aménagement et d'ameublement, participe à la négociation des baux pour la location d'édifices et surveille l'exécution des travaux.

Dans le cadre du programme de modernisation des postes, ce service a fait construire trois nouveaux postes-roulottes, soient Akulivik, Kangiqsujuaq et Tasiujaq, ainsi que trois postes réguliers, soient Ville-Marie, Valleyfield et Hâvre St-Pierre.

Les postes de Thetford-Mines, Cowansville et Lachute ont été réaménagés, tandis que la phase I du réaménagement du quartier général de Québec fut terminée, et la phase II amorcée.

Le Service a acquis un nouveau poste à Schefferville, ainsi que deux nouvelles résidences, une à Lourdes-du-Blanc-Sablon et l'autre à Kuujjuaq.

Service des transports

Ce service est responsable des activités reliées à la gestion du parc automobile et des équipements de transport de la Sûreté.

En 1988, le parc de véhicules, composé de 1 642 véhicules routiers et de 183 autres unités de matériel roulant, présente une hausse de 3,2% des véhicules routiers par rapport au contingentement établi depuis 1984. Les dépenses d'entretien et de réparation, au total de 2 840 880 $, ont augmenté de façon substantielle, soit de 26%, comparativement à l'année antérieure. Ce qui s'explique principalement par le vieillissement du parc de véhicules.

À noter que le Service des transports a fait accréditer les ateliers de Montréal et de Québec pour effectuer les inspections obligatoires pour les véhicules d'urgence.

Service de gestion des télécommunications

Ce service assure les activités reliées à la gestion des télécommunications de la Sûreté.

Au cours de la dernière année, ce service a procédé à l'acquisition des équipements radio pour les véhicules additionnels au parc automobile.

En étroite collaboration avec la Direction de la planification et de la technologie, ce service a poursuivi la réalisation des étapes menant à l'acquisition d'un nouveau réseau de radiocommunications.

DIRECTION DE LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

Gilles St-Antoine

Mandat

La Direction de la surveillance du territoire a l'autorité hiérarchique sur les districts pour l'exécution de la mission policière, en tenant compte de l'autorité fonctionnelle accordée aux autres directions.

De plus, elle développe et maintient des services spécialisés en matière de mesures d'urgence, d'interventions tactiques, de sécurité routière et de contrôle routier, de relations communautaires, de prévention du crime et des accidents de la circulation, de police autochtone, de permis, de sécurité des immeubles, de détention ainsi que de gestion des dossiers opérationnels.

Service des mesures d'urgence

Ce service est responsable de la planification, de la coordination, de l'élaboration et de l'application des politiques et des procédures nécessaires au maintien de l'ordre lors de situations d'urgence ou d'envergure, réelles ou anticipées. Il doit également assurer la sécurité des personnalités publiques désignées.

Dans le domaine des matières dangereuses, pour 1988, 45 interventions sont rapportées par ce service.

Lors de l'accident écologique le plus important de l'histoire du Québec, celui de Saint-Basile-Le-Grand, la Sûreté a joué un rôle de premier plan. C'est à la demande du gouvernement et en collaboration avec tous les intervenants concernés, que la Sûreté géra cette situation de crise.

Spécifiquement à cet événement, la Sûreté a dépensé plus de 77 000 heures en temps-personne à la prévention, à la sécurité du périmètre, au maintien de l'ordre et de la paix, ainsi qu'en enquêtes criminelles.

La Sûreté est aussi intervenue dans 302 cas de disparition impliquant 312 personnes. Plus de 92% de ces personnes ont été retrouvées vivantes, tandis que 2,5% étaient décédées. Une proportion de 5% est toujours rapportée disparue. La Sûreté du Québec fut aussi appelée à intervenir dans 189 conflits de travail, 172 manifestations, 79 noyades, 42 désastres naturels, 232 alertes à la bombe, dont 25 fondées, ainsi que 19 recherches d'explosifs.

Quant à la protection des personnalités, de nombreux dignitaires ont été escortés lors de 110 événements. De plus, la Division de la protection des personnalités a procédé à la formation de base de 45 gardes du corps du ministère de la Sécurité publique.

Service de la sécurité routière et du transport routier

Ce service, en plus d'enquêter sur les accidents majeurs de la circulation, est responsable de l'élaboration et de l'application des politiques et procédures relatives à la prévention et à la détection des infractions au Code de la sécurité routière, aux lois et règlements du transport routier ainsi qu'à la prévention des accidents de la circulation.

Les actions préventives

La représentation accrue aux multiples tables régionales de concertation, associée à une participation à plusieurs congrès et conférences, témoignent du souci de propager l'importance de la sécurité routière et le besoin d'engagement de tout un chacun dans la prévention des accidents.

Répartition des interventions dans le domaine de la sécurité routière par district - 1988

DISTRICTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
Total des interventions	54 858	33 808	192 934	121 331	61 162	329 433	63 158	43 437	24 186	924 307
Inf. au C.cr.	1 608	403	3 023	1 446	523	7 010	1 097	973	457	16 540
Inf. au C.s.r.	27 212	18 864	109 151	71 104	34 591	202 018	37 902	22 228	11 748	534 818
Inf. loi sur le transport	576	344	1 932	349	425	1 962	155	613	869	7 225
Avis de 48 hres	25 462	14 197	78 828	48 432	25 623	118 443	24 004	19 623	11 112	365 724

1988: Année de la sécurité routière

Pour l'année québécoise de la sécurité routière, les priorités d'intervention consistaient en la promotion de la sécurité routière auprès de la population, en l'élargissement et la participation directe du réseau de partenaires, ainsi qu'en un contrôle policier accru, afin d'atteindre les objectifs communs d'amélioration du bilan routier et d'engagement social dans les domaines de la sécurité routière et du contrôle routier.

Des 924 307 interventions effectuées en 1988 dans le domaine de la sécurité routière, la part la plus importante, constituée des infractions au Code de la sécurité routière, comporte une hausse de 6% par rapport à l'année antérieure.

Au total, 365 724 avis de 48 heures ont été émis par les policiers de la Sûreté. Ces avis représentent près de 40% des interventions routières officiellement rapportées par les policiers de la Sûreté pour 1988.

Evolution des interventions de 1984 à 1988

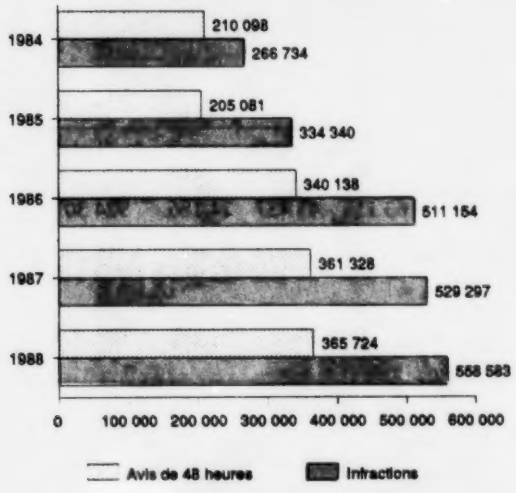

Répartition des interventions en 1988

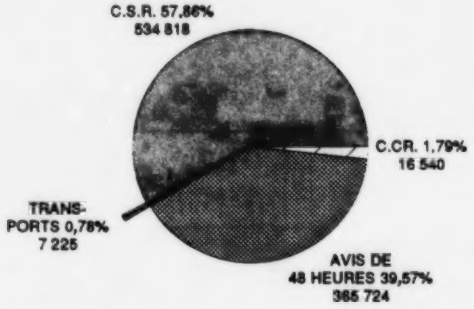

En considérant spécifiquement les infractions relatives aux Code de la sécurité routière et les poursuites criminelles pour conduite d'un véhicule avec les capacités affaiblies, au nombre total de 914 388, il y a augmentation de 3,9% par rapport à l'année antérieure, mais de 67% comparativement à 1985.

Le service a formé des analystes en enquêtes d'accidents dans chacun des districts et s'est dorénavant assuré de l'étude adéquate des accidents mortels ou majeurs susceptibles d'être l'objet de poursuites criminelles par le recours à deux experts en reconstitution d'accident.

Le rapport entre les actions préventives et les accidents, qui se situe à 15,3 pour 1988, demeure conforme aux normes établies par l'Association internationale des chefs de police.

Evolution du ratio
actions préventives/accident

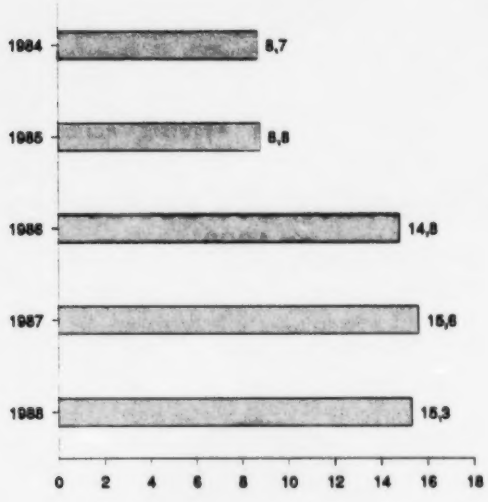

Les accidents de la route

Malgré l'augmentation des interventions policières, conjuguée à tous les efforts des organismes publics et communautaires, le bilan annuel n'atteint pas les objectifs fixés par la Régie de l'assurance automobile du Québec quant à une diminution de 25% des victimes sur les routes de 1985 à 1988.

En comparaison de la situation qui prévalait en 1985, les efforts considérables des dernières années ont toutefois permis d'atteindre une baisse globale de 18,7% des accidents mortels, pour une diminution totale de 1,6% des accidents routiers.

Evolution des accidents
de 1984 à 1988

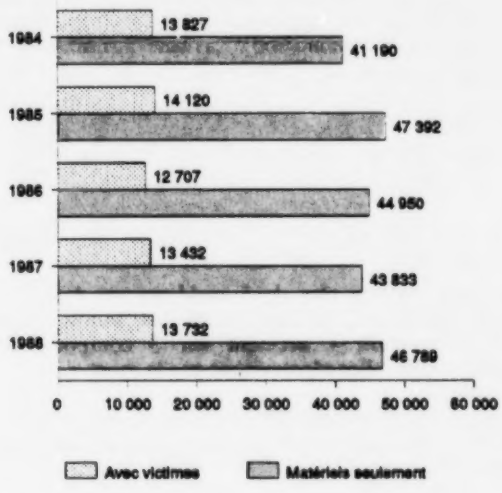

Cependant, au terme de 1988, avec un total de 60 521 accidents, une hausse de 5,7% est constatée comparativement à l'année antérieure. L'augmentation la plus importante (6,7%) concerne les accidents avec dommages matériels, et la moindre, les accidents avec blessés (2,2%).

Répartition des accidents par district 1988

DISTRICTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
Total des accidents	4 248	1 721	11 560	5 697	4 696	25 772	3 933	2 041	853	60 521
avec morts	50	29	142	83	61	212	38	21	12	648
avec blessés	902	376	2 514	1 217	1 070	5 593	791	427	194	13 084
avec dommages matériels seulement	3 296	1 316	8 904	4 397	3 565	19 967	3 104	1 593	647	46 789

Répartition des accidents en 1988

En 1988, un peu plus de 3 accidents sur 4 n'impliquent que des dommages matériels, tandis qu'approximativement 1 accident sur 5 comporte des lésions corporelles n'entraînant pas la mort.

Comme pour les années antérieures, les accidents mortels représentent 1% de l'ensemble des accidents rapportés.

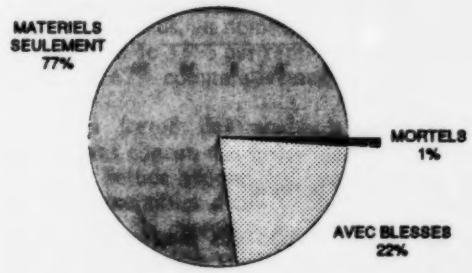

Le transport routier

En ce qui concerne le transport routier, le nombre d'infractions constatées est passé de 8 205 à 7 225 en 1988, soit une baisse de 11,9%. Cette diminution est due à l'entrée en vigueur d'une récente loi et d'un nouveau règlement ainsi que de nouvelles procédures pénales au début de l'année 1988.

La diminution de 14% des interventions en matière de masse et dimensions, au nombre de 25 940 en 1988, s'explique par différents facteurs: les efforts faits par les transporteurs pour se conformer à la réglementation; la difficulté d'évaluer l'ampleur du contournement des postes de contrôle; les modifications à la politique de tolérance et l'intervention amorcée par les corps policiers municipaux dans ce domaine.

Notons qu'en 1988, les Unités de sécurité routière et de transport routier (U.S.R.T.R.) ont rencontré les associations de camionnage de leur région afin de promouvoir le respect des lois et règlements touchant le camionnage. Ces rencontres ont amené une plus grande collaboration de la part des camionneurs.

Service des relations communautaires

Ce service est responsable de l'application et de la coordination des programmes de la Sûreté en milieu autochtone. De plus, il planifie, élabore et coordonne des programmes de relations communautaires en matière de prévention du crime, de sécurité routière ou d'autres activités au moyen d'expositions, visites, documents audio-visuels, conférences et campagnes publicitaires.

Relations communautaires

Dans le domaine des relations communautaires, ce service a participé à plus d'une cinquantaine d'expositions.

Spécifiquement au programme Sécur-Aîné, l'Infocar a visité 8 districts, 53 postes et 132 municipalités, pour permettre à 3 530 aînés d'assister aux conférences tenues par les membres de la Sûreté.

Dans la réalisation de plusieurs outils audio-visuels pour appuyer les programmes, notons la production d'un vidéo corporatif sur la Sûreté du Québec.

Parmi les actions préventives pour réduire la demande face à la drogue, 1988 a favorisé la poursuite et le succès du programme auprès des joueurs de hockey de la Ligue de Développement Midget AAA du Québec.

L'instauration du programme de la "Recherche de l'excellence", qui vise à faire connaître les meilleurs éléments parmi le personnel de la Sûreté, a permis de reconnaître les efforts soutenus de près de 70 personnes.

L'Agent C. Populaire, dans la tournée de tous les districts, a visité 55 postes pour rejoindre plus de 9 200 élèves de niveaux primaires, lors de 180 présentations portant sur la sécurité routière.

Police autochtone

Dans les 22 communautés autochtones de la Baie James, de la Baie d'Hudson et de la Baie d'Ungava, les 11 agents de liaison en police autochtone ont effectué un total de 202 visites.

Un cours d'initiation aux réalités nordiques a été dispensé aux 8 nouveaux agents de liaison en police autochtone et à leurs conjoints afin de faciliter leur intégration dans ce nouveau milieu. De plus, un nombre record de 113 autochtones ont reçu la formation de base, d'enquête et de technicien en ivressomètre.

Les conventions de service relatives aux communautés Cris ont été renouvelées, l'encadrement ainsi que la formation de nature financière s'effectuant à partir du Grand quartier général.

Service des permis

Le Service des permis a soumis aux autorités deux projets de principes directeurs visant à permettre l'approbation de musées d'armes et des clubs de tir au Québec.

Dans le domaine des autorisations d'acquisition d'armes à feu, une nouvelle procédure a été implantée afin d'assurer l'identité des requérants de certificats. Le nombre de demandes en la matière a diminué de 9% par rapport à l'année dernière, atteignant 31 261 en 1988.

Ce service a traité les demandes d'enregistrement de 9 850 armes à autorisation restreinte, pour effectuer 7 909 recommandations positives, soit 10% de moins qu'en 1987. À noter que le nombre d'armes visées par ces demandes d'enregistrement comporte aussi une diminution de 11%, par rapport à l'année antérieure où il était de 11 059.

En ce qui concerne les permis d'agent de sécurité privée, des 22 478 demandes traitées par ce service, 304 permis ont été refusés ou révoqués.

Service des activités générales

La division de la détention a diminué de 6% le nombre de ses prévenus, passant à 3 729.

La division de la sécurité des immeubles a vu ses dossiers diminuer de 15%, pour atteindre 99 934. La masse des 78 239 visiteurs en 1988, représente une baisse de 18,3% par rapport à l'année antérieure.

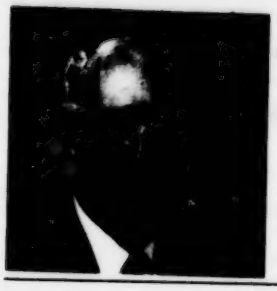

Robert Therrien

DIRECTION DES ENQUÊTES CRIMINELLES ET DES SUPPORTS TECHNIQUES

Mandat

La Direction des enquêtes criminelles et des supports techniques, à titre de direction conseil et de soutien, favorise la conduite efficace des enquêtes, développe et maintient des services spécialisés et a une autorité fonctionnelle en matière d'enquêtes et de renseignements criminels, de répression du banditisme, d'enquêtes et de renseignements de sécurité, de moeurs, de drogues et de stupéfiants, de jeux, d'application des lois sur les alcools, de surveillance physique et électronique, d'identité judiciaire, de polygraphie et d'hypnose. Elle assume aussi la direction administrative du Bureau de recherche du Québec sur le crime organisé (B.R.Q.C.O.), au nom du Directeur général de la Sûreté.

Service des enquêtes et renseignements criminels

Ce service est responsable de conseiller et d'élaborer des politiques et des programmes reliés à la détection du crime, de supporter et de coordonner les activités des unités régionales d'enquêtes criminelles, de produire du renseignement criminel stratégique et tactique, ainsi que de réprimer le banditisme.

Service des enquêtes et renseignements de sécurité

Ce service a la responsabilité d'établir les politiques et programmes visant à produire du renseignement stratégique et tactique sur des personnes, des événements, des organismes et des situations qui contribuent ou menacent de contribuer à toute forme d'agitation sociale susceptible de porter atteinte à la paix, l'ordre et la sécurité publique sur l'ensemble du territoire du Québec et de coordonner les activités des unités régionales de sécurité.

Service des moeurs

Ce service est responsable d'établir les politiques et programmes relatifs à la détection des infractions reliées aux drogues, aux stupéfiants, à la moralité, aux jeux et aux lois des alcools ainsi que de supporter et coordonner les activités des unités régionales de moeurs.

Drogues et stupéfiants

En 1988, la Sûreté s'était engagée à poursuivre son action en vue de protéger les citoyens contre les dangers de la drogue et des stupéfiants. Cette lutte s'orientait vers les trafiquants de tous les niveaux.

L'internationalisation du trafic des stupéfiants a transformé considérablement les structures du crime organisé. Les membres de la Sûreté ont dû enquêter différentes filières étrangères. En plus des efforts déployés contre les réseaux importants, les membres de la Sûreté ont aussi mené des enquêtes dans le but de combattre la vente de stupéfiants au niveau des consommateurs, dans les milieux les plus touchés: les endroits licenciés, le monde du travail et le milieu scolaire.

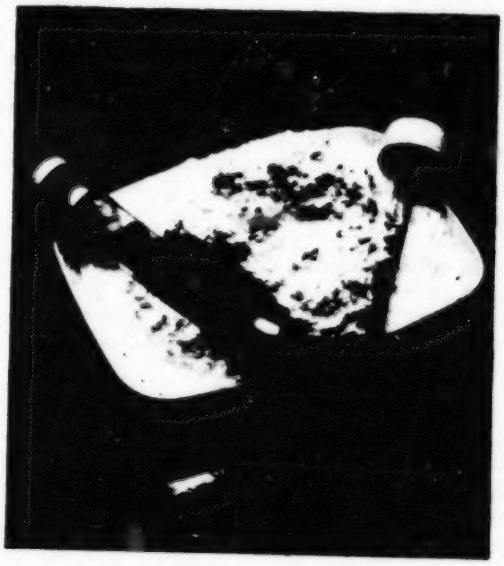

Au cours de 1988, les membres de la Sûreté ont saisi pour une valeur totale de 79,8 millions $ de drogues et de stupéfiants, ce qui représente une hausse de 22% comparativement aux valeurs mises en cause quant aux saisies de l'année dernière.

Les accusations relatives à la possession et au trafic des drogues et de stupéfiants ont aussi augmenté de façon importante puisque 4 829 chefs d'accusations ont été portés, représentant une hausse annuelle de 38%.

Bien que la Sûreté déploie beaucoup d'énergie à réprimer la vente des drogues et de stupéfiants, elle continue de croire que la meilleure façon de traiter le problème réside dans la réduction de la demande.

Lutte aux trafiquants dans les écoles

En matière de prévention dans ce domaine, l'année 1988 fut marquée par l'instauration d'un programme de lutte aux trafiquants actifs dans les écoles secondaires.

Ce programme se veut la continuité de l'information donnée aux étudiants sur les méfaits de la consommation de drogues. En collaboration avec la direction des écoles, les comités de parents, les parents intéressés et les étudiants, l'action des membres de la Sûreté consiste à assainir le milieu scolaire en y extirpant la drogue par la neutralisation des pourvoyeurs.

Afin de dissuader et de prévenir l'usage de drogue chez le consommateur actuel et potentiel, ce programme prévoit aussi, pour ces derniers, le support de personnes ressources déjà présentes dans les écoles.

En 1988, le programme d'intervention dans les écoles secondaires a été appliqué dans 163 institutions. Les membres de la Sûreté ont tenu plus de 500 séances d'information auprès des professeurs, parents et étudiants. Les actions prises dans ces endroits ont ensuite permis l'identification de 807 trafiquants, dont 332 ont été traduits devant les tribunaux appropriés à leur âge.

Spécifiquement au domaine des alcools, les enquêtes conduites en rapport à l'application des lois sur les alcools ont permis la saisie de plus de 109 000 litres de vin frauduleusement mis sur le marché.

Service des supports techniques

Ce service doit établir les politiques et programmes relatifs aux supports techniques en surveillance physique et électronique, en identité judiciaire, en polygraphie et en hypnose ainsi que de supporter et coordonner les activités des unités régionales de supports techniques.

Au cours de 1988, en matière d'identité judiciaire, ce service a implanté l'utilisation d'un appareil fonctionnant à l'aide d'un laser. Le service de l'identification des criminels a traité 43 357 fiches d'empreintes digitales et a produit 438 515 photographies de toutes sortes.

Au niveau des unités de scènes de crime, 9 905 dossiers ont été traités, soient 410 de plus que l'an dernier, et 426 suspects identifiés. Les 386 portraits-robots exécutés ont permis d'identifier 17 suspects.

Bureau de recherche du Québec sur le crime organisé (B.R.Q.C.O.)

Le B.R.Q.C.O. assure l'échange de renseignements criminels entre le Service canadien de renseignements criminels (S.C.R.C.), les bureaux provinciaux du S.C.R.C., les services de renseignements des autres corps policiers ainsi que les services responsables de l'application de la loi, en vue de combattre efficacement le crime organisé sur le territoire du Québec. Le Directeur général de la Sûreté du Québec assume la responsabilité administrative du B.R.Q.C.O. par l'entremise du Directeur général adjoint responsable de la Direction des enquêtes criminelles et des supports techniques.

La criminalité

En 1988, 78 352 infractions criminelles ont été constatées ou enquêtées par les membres de la Sûreté. De ce nombre, les infractions criminelles fondées, rapportées à la Sûreté ou connues d'elle, s'élèvent à 65 789, pour une hausse de 2,6% par rapport aux 64 128 infractions de l'année antérieure. À cela, il faut ajouter les 9 226 assistances aux corps policiers municipaux, en hausse de 0,6% comparativement à 1987.

Evolution de la criminalité
de 1984 à 1988

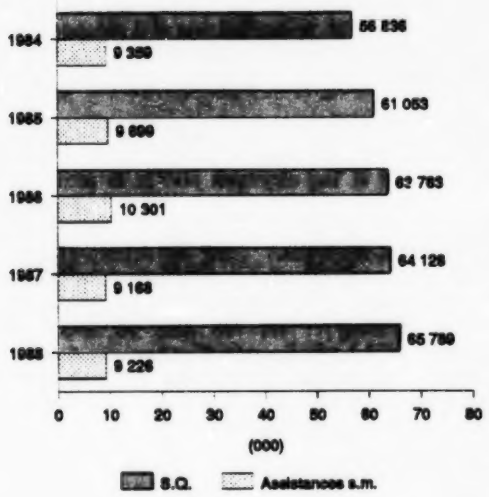

Répartition des infractions à certaines lois fédérales et provinciales

DISTRICTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
LOIS FÉDÉRALES										
Drogues et stupéfiants	391	261	655	439	410	1 123	225	229	152	3 885
S.Q.	309	46	376	166	147	718	126	156	91	2 135
Ass.	82	215	279	273	263	405	99	73	61	1 750
Autres statuts fédéraux	40	46	96	4	33	47	70	30	16	382
LOIS PROVINCIALES										
Loi sur les alcools	125	130	273	185	64	361	129	106	70	1 443
Lois cinéma, loteries et courses	43	8	29	2	0	18	4	3	2	109
Loi sur les explosifs	10	0	0	0	0	4	1	7	0	22

Évolution de la criminalité de 1984 à 1988

	1984	1985	1986	1987	1988
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL					
S.Q.	56 836	61 053	63 763	64 128	65 789
Ass. aux S.P.M.	9 359	9 699	10 301	9 168	9 226
% de solution S.Q.	46,74	47,59	51,09	54,28	49,48
CRIMES DE VIOLENCE					
S.Q.	3 888	4 181	4 853	5 448	6 460
Ass. aux S.P.M.	929	931	1 201	1 065	1 426
% de solution S.Q.	84,64	85,63	81,99	87,50	84,06
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ					
S.Q.	32 714	34 870	34 091	34 279	35 540
Ass. aux S.P.M.	4 863	5 203	5 307	4 551	4 700
% de solution S.Q.	28,04	31,61	31,27	33,76	30,56
AUTRES CRIMES					
S.Q.	20 234	22 002	24 819	24 401	23 789
Ass. aux S.P.M.	3 567	3 565	3 793	3 552	3 100
% de solution S.Q.	69,70	65,70	72,26	75,68	68,36
DROGUES ET STUPÉFIANTS					
S.Q.	1 334	1 500	2 113	1 755	2 135
Ass. aux S.P.M.	1 722	1 654	2 796	1 750	1 750
% de solution S.Q.	82,07	80,79	81,58	109,07	80,52

La hausse en pourcentage la plus remarquable, soit de 21,6%, est observée dans la catégorie des infractions relatives aux drogues et stupéfiants, où 380 infractions criminelles réelles de plus qu'en 1987 ont été constatées ou communiquées aux membres de la Sûreté.

La catégorie des crimes de violence est caractérisée par une hausse importante de 18,6%, pour 1 012 infractions fondées de plus que pour l'année antérieure. Alors que la sous-catégorie des vols qualifiés est sujette à une légère baisse, ce sont les attentats contre la personne qui comportent une augmentation annuelle de 15,6%. Les 380 assistances de plus aux corps policiers municipaux dans cette catégorie représentent une hausse impressionnante de 33,9%.

Sans que nous puissions le démontrer hors de tout doute, ces variations à la hausse sont probablement conséquentes à la sensibilisation du public en matière de violence intrafamiliale, qui dénonce davantage les infractions de cette nature.

En matière de drogues et stupéfiants, le hausse observée constitue sans doute une manifestation des ressources et efforts déployés par la Sûreté dans ce domaine.

L'augmentation la plus considérable en nombre absolu, mais moindre en pourcentage, se situe au niveau des crimes contre la propriété où 1 261 infractions de plus ont été rapportées, pour une variation procentuelle annuelle de 3,7%. Notons une baisse de 2,5% au sein de la catégorie des autres crimes.

Répartition de la criminalité en 1988

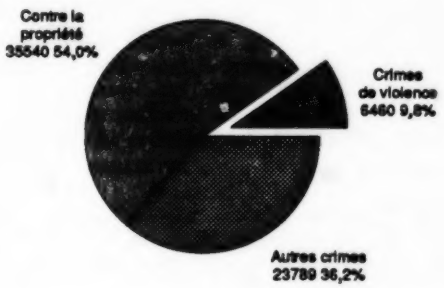

Répartition de la criminalité par district - 1988

DISTRICTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
TOTAL INFRACTIONS CODE CRIMINEL	**5 574**	**2 825**	**12 735**	**6 392**	**4 613**	**31 598**	**5 861**	**3 517**	**1 900**	**75 015**
S.Q.	5 217	2 081	11 256	5 812	3 489	27 433	5 489	3 206	1 806	65 789
Ass.aux S.P.M.	357	744	1 479	580	1 124	4 165	372	311	94	9 226
% de solution S.Q.	65,06	50,79	69,86	51,00	68,01	50,04	45,47	60,67	78,90	49,48
CRIMES DE VIOLENCE	**719**	**262**	**1 237**	**621**	**396**	**3 212**	**507**	**581**	**351**	**7 886**
S.Q.	666	169	1 048	549	252	2 473	446	530	327	6 460
Ass.aux S.P.M.	53	93	189	72	144	739	61	51	24	1 426
% de solution S.Q.	86,64	83,43	84,64	84,88	82,94	84,51	81,17	68,87	101,83	84,06
ATT.CONTRE LA PERS.										
S.Q.	650	163	988	504	237	2 311	428	522	322	6 125
Ass.aux S.P.M.	48	76	108	52	112	433	42	45	19	935
% de solution S.Q.	86,46	83,44	86,03	87,10	83,97	86,89	82,01	69,35	101,24	85,44
VOLS QUALIFIÉS										
S.Q.	16	6	60	45	15	162	18	8	5	335
Ass.aux S.P.M.	5	17	81	20	32	306	19	6	5	491
% de solution S.Q.	93,75	83,33	61,67	60,00	66,67	50,62	61,11	37,50	140,00	58,81
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ.	**2 448**	**1 672**	**6 256**	**3 808**	**2 637**	**17 850**	**3 225**	**1 600**	**744**	**40 240**
S.Q.	2 300	1 248	5 641	3 439	2 000	15 696	3 046	1 465	705	35 540
Ass.aux S.P.M.	148	424	615	369	637	2 154	179	135	39	4 700
% de solution S.Q.	35,65	27,80	39,69	29,11	49,55	24,71	23,24	37,00	47,38	30,56
INTR.PAR EFFRACTION										
S.Q.	1 044	774	3 223	1 837	1 176	8 606	1 674	806	384	19 524
Ass.aux S.P.M.	84	285	410	236	336	1 336	43	60	22	2 812
% de solution S.Q.	33,14	28,04	42,41	27,71	59,69	26,79	27,48	44,54	50,26	33,04
VOLS DE VÉHICULES										
S.Q.	116	68	345	297	94	1 506	186	132	51	2 795
Ass.aux S.P.M.	18	39	68	31	67	205	107	22	7	564
% de solution S.Q.	65,52	42,65	39,42	28,62	39,36	26,16	24,73	50,76	80,39	32,59
VOLS SIMPLES										
S.Q.	1 140	406	2 073	1 305	730	5 584	1 186	527	270	13 221
Ass.aux S.P.M.	46	100	137	102	234	613	29	53	10	1 324
% de solution S.Q.	34,91	24,88	35,50	31,19	34,52	21,24	17,03	22,01	37,04	26,46
AUTRES CRIMES	**1861**	**679**	**3 079**	**1 438**	**1 179**	**8 112**	**1 835**	**1 064**	**730**	**26 889**
S.Q.	1 763	533	2 930	1 359	993	7 513	1 741	961	711	23 789
Ass.aux S.P.M.	98	146	149	79	186	599	94	103	19	3 100
% de solution S.Q.	79,41	87,05	114,13	83,59	93,66	82,83	72,37	87,93	92,83	68,36
FRAUDES										
S.Q.	475	129	1 614	450	240	1 672	237	250	63	5 130
Ass.aux S.P.M.	45	75	492	58	152	461	30	22	8	1 343
% de solution S.Q.	119,37	79,07	83,52	70,76	100,00	87,02	63,71	77,20	144,44	87,04
MORALITÉ										
S.Q	13	2	23	15	4	79	19	0	0	155
Ass.aux S.P.M.	13	6	34	2	5	212	8	0	4	284
% de solution S.Q.	230,77	150,00	195,65	286,67	75,00	103,80	78,95	-	-	147,10
AUTRES INFRACTIONS CODE CRIMINEL										
S.Q.	1 763	533	2 930	1 359	993	7 513	1 741	961	711	18 504
Ass.aux S.P.M.	98	146	149	79	186	599	94	103	19	1 473
% de solution S.Q.	45,55	67,35	66,59	57,03	69,18	62,37	62,83	67,85	79,04	62,52

Au terme de 1988, le taux de solution pour l'ensemble des infractions criminelles est de 49,5%. Bien qu'il soit en baisse de 4,8 points de pourcentage par rapport à 1988, il demeure un taux enviable représentatif de l'efficacité de la Sûreté.

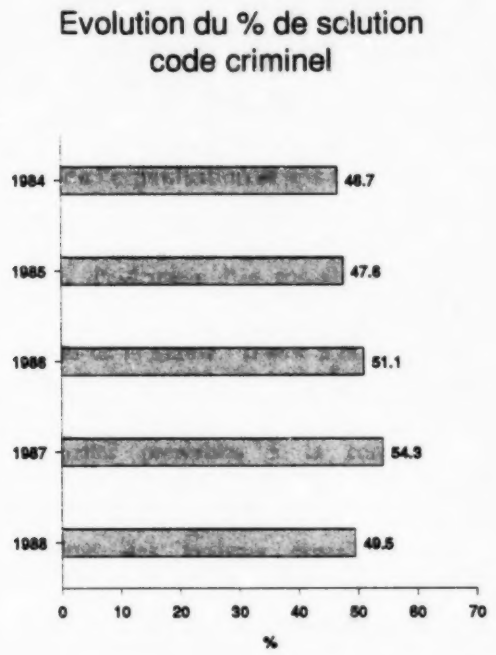

Cette baisse du taux global de solution, en comparaison à l'année 1987, s'explique principalement par les diminutions des taux de solution constatées dans les catégories de crimes contre la propriété et des autres crimes qui, quantitativement, sont les catégories les plus importantes quant à l'ensemble des infractions criminelles réelles rapportées.

Tous les taux de solution des crimes contre la propriété accusent une baisse, particulièrement le taux de solution relatif aux vols de 1 000 $ ou moins, qui représentent 30,5% des crimes contre la propriété et qui comportent une baisse de 4,89 points de pourcentage par rapport au taux de l'année antérieure.

Toujours en comparaison avec 1987, en ce qui concerne la catégorie des autres crimes, ce sont les taux de solution en matière de fraudes, en baisse de 8,7 points de pourcentage et les sous-catégories des crimes d'incendie et de méfaits, qui comportent respectivement des baisses de 2,9 et 4 points de pourcentage, qui expliquent la baisse constatée quant au taux de solution de cette catégorie. Notons l'importance quantitative de ces trois sous-catégories d'infractions qui représentent plus de 58% de la catégorie des autres crimes.

Il faut évidemment tenir compte de la nature complexe de ces infractions et de ce que signifie leur solution afin d'interpréter correctement une variation à la hausse ou à la baisse du taux de solution.

Marc Lizotte

DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE LA TECHNOLOGIE

Mandat

À titre de direction conseil et de soutien, la Direction de la planification et de la technologie fournit à la Sûreté l'expertise professionnelle et technique lui permettant d'améliorer la gestion de ses ressources. Plus spécifiquement, elle propose les orientations à prendre dans le futur, elle effectue les études et analyses organisationnelles permettant la mise à jour des plans d'organisation, conçoit et développe des systèmes, méthodes et procédés rationnels de travail ainsi que des systèmes informatisés de gestion.

Service de l'organisation et des méthodes

Le Service de l'organisation et des méthodes a pour but de prévoir et de déterminer les conditions optimales d'exécution d'un travail. Il définit les meilleures conditions techniques d'exécution du travail compte tenu des exigences de la loi et des ressources de la Sûreté. Il aide à la préparation et contrôle le lancement de nouvelles méthodes de production, en élabore et codifie les documents de base et de référence. Il exécute les analyses fonctionnelles préalables à la conception des systèmes d'information de gestion, souvent préalable à l'informatisation de ceux-ci.

Il effectue des analyses organisationnelles et recommande la mise à jour des plans d'organisation.

En 1988, ce service débuta la révision complète de la conception administrative du système de rapport quotidien d'activités des membres des postes. L'année 1989 devrait voir la réalisation de ce système qui permettra de libérer le membre de nombreuses tracasseries administratives.

Afin d'accélérer le développement du réseau de radiocommunications, la Direction, de concert avec le Service des télécommunications, collabore avec les organismes concernés, particulièrement avec le ministère des Communications. La priorité est d'implanter la cryptophonie des ondes radio ainsi que la possibilité de communication avec le policier en dehors de son véhicule de patrouille.

Service de la recherche et du développement

Le Service de la recherche et du développement détermine, à partir des contraintes et des variables de décision, un optimum dans une situation considérée et propose les orientations que doit alors prendre la Sûreté dans un cadre de planification stratégique. Il aide à la conception et gère les principaux systèmes d'information de gestion de la Sûreté de façon à produire les rapports d'aide à la décision. Il a également la responsabilité de l'évaluation de programme de la Sûreté.

De par son rôle de support, ce service a participé à plusieurs dossiers importants pour la Sûreté en 1988. Notons le dossier sur la rénovation de l'organisation policière, où la Sûreté a fait connaître et valoir au ministère de la Sécurité publique ses vues sur ce que devrait être la police de demain au Québec.

Le Service a aussi agi comme agent de liaison auprès de la Commission des droits de la personne dans le cadre de l'enquête sur les relations entre les corps policiers et les minorités ethniques et visibles, en fournissant entre autres de nombreuses données et informations diverses afin d'éclairer la commission.

Ce service a été très actif dans le domaine des mémoires au Conseil du trésor dans le cadre des demandes d'effectifs supplémentaires, tant civils que policiers. Ces travaux ont permis à la Sûreté de faire des gains importants à ce chapitre.

Le concept des unités mobiles en sécurité routière, a également été mis au point, pour ensuite être bien accueilli par le Conseil du trésor. Ce dossier est actuellement en discussion auprès du Conseil exécutif.

Service de l'informatique

Le Service de l'informatique a pour rôle de mettre en oeuvre un ensemble de techniques relatives à la recherche, la collecte, la conservation des données la mise en ordre et l'élaboration des informations en vue de l'accomplissement des mandats de la Sûreté. Il maintient le service central de renseignements (C.R.P.Q.) ayant pour but de faciliter la détection du crime et le dépistage de leurs auteurs et met ce service à la disposition des autres corps de police. Il fournit et exploite les systèmes informatique de gestion dont la Sûreté a besoin pour son administration. Il gère le développement des applications de bureautique.

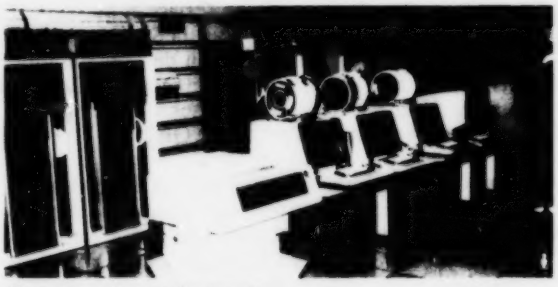

Centre de traitement des données

Le plan directeur de l'information a débuté en 1988. En consultation avec une firme, les principaux systèmes à développer dans les prochaines années ont été identifiés. Dès le premier semestre de 1989, il y aura dépôt du plan directeur de l'informatique, qui permettra de réaliser le modèle de données antérieurement identifié.

Le Service de l'informatique a également donné des cours de formation aux directeurs de services policiers municipaux afin de les sensibiliser aux nombreuses possibilités du C.R.P.Q.. Ces sessions d'information ont remporté un vif succès.

L'année 1988 a donné lieu à la réalisation d'un système informatisé majeur, soit le système d'information policière. La Direction dans son ensemble a dû déployer énormément de ressources afin de respecter l'échéancier d'implantation du 1er janvier 1989. La Sûreté dispose maintenant d'un système de cueillette des données statistiques complètement décentralisé et informatisé, qui permet au poste même d'extraire un certain nombre d'informations de gestion qui lui sont pertinentes. L'année 1989 devra permettre de raffiner ce système. L'entrée en fonction de techniciens en statistique dans chacun des districts favorisera une exploitation mieux adaptée et plus précise des données de gestion de ce système.

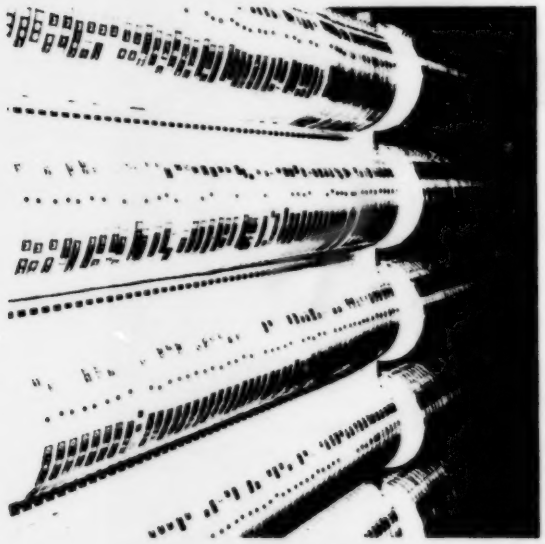

Un aperçu des rubans magnétiques des différentes banques de données opérationnelles.

Source: Tedd Church, photographe pour le quotidien The Gazette, 15 mai 1988.

ACTIONS HUMANITAIRES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

En plus d'accomplir la mission confiée par le législateur québécois relativement à la sécurité des citoyens, la Sûreté du Québec et ses membres, sensibles aux nombreux autres besoins que manifeste la population qu'ils desservent, s'acquittent de multiples responsabilités humanitaires.

Que ce soit à titre personnel ou comme représentants de la Sûreté du Québec, les membres civils et policiers ont soutenu différentes causes. Pour aider d'importantes organisations, telles, la Fondation de la Sûreté du Québec, l'Association québécoise de la fibrose kystique, l'organisme Collaboration Santé Internationale Inc., Centraide, la Société canadienne du cancer, la Société pour les enfants handicapés du Québec, l'Association provinciale de la paralysie cérébrale, etc., ou pour des organismes régionaux ou des individus, plus de 340 000$ ont été recueillis au cours de l'année 1988.

Valeur totale des levées de fonds par district - 1988

DISTRICTS	
1	64 579 $
2	16 960 $
3	44 993 $
4	62 681 $
5	17 037 $
6	73 500 $
7	47 551 $
8	6 570 $
9	7 420 $
TOTAL	**341 291 $**

Plus de 234 000 $ ont été amassés pour la Fondation de la Sûreté du Québec, créée précisément pour venir en aide aux personnes âgées.

C'est par l'organisation d'événements originaux et fort diversifiés que ces fonds sont recueillis: déjeuner musical, dégustation de vin et fromage, brunch, souper spaghetti, tournoi de tir, de baseball, de golf, de volley-ball, de hockey, de pêche, défilé de mode, rallye automobile ou cycliste, lavothon, bercethon, journée de ski, etc.

Dans le cadre de la campagne de Centraide, les dons individuellement récoltés auprès des membres représentent la somme de 46 457 $, ce qui constitue une hausse de 35% par rapport à 1987.

Les membres de la Sûreté s'engagent non seulement pour accumuler des fonds mais aussi pour offrir des services, des biens ou tout autre don comblant les besoins de la communauté.

Comme à chaque année, depuis 1982, près de 200 bénévoles ont participé à la réfection de plusieurs bâtiments du Camp Papillon de la Société pour les enfants handicapés du Québec.

Dans le cadre de la campagne pour la Croix-Rouge, édition 1988, un total de 9 503 unités de sang ont été recueillies lors des collectes organisées dans tous les districts ainsi qu'au Grand quartier général.

Afin de soutenir l'organisme humanitaire Collaboration Santé Internationale Inc., plus de 20 000 contenants de films ont été récupérés et transmis afin d'être recyclés en contenants à médicaments destinés aux pays en voie de développement.

Ce bref bilan social témoigne de l'ampleur de l'engagement philanthropique de la Sûreté et de ses membres. La Sûreté, comme pour les années précédentes, encourage le dévouement de son personnel et s'assure de la saine gestion des fonds recueillis.